

Appel à candidature

Chef(fe) du service territorial « gestion et préservation »

Catégorie : Catégorie A+ (Encadrement supérieur - Autres emplois fonctionnels)

Classement du poste : A2

RIFSEEP: Groupe 4

Nature de l'emploi : Emploi ouvert aux titulaires et aux contractuels

Nature du contrat : CDI

Domaines / Métier : Environnement

Niveau d'études / Diplôme : Niveau 7 : Master / Diplômes équivalents

Statut du poste : Vacant

Résidence administrative : Marseille

Management: Oui

Principaux interlocuteurs internes : Directrice, Directeur adjoint, Secrétaire général, chefs de service, chefs de secteur, agents du Parc. Le poste est placé sous l'autorité hiérarchique de la Directrice.

Principaux interlocuteurs externes : Partenaires de la gestion du territoire, (services techniques de la ville de Marseille, Conservatoire du Littoral, services de l'Etat , ...) Elus, habitants, acteurs locaux, usagers et visiteurs du Parc national.

Télétravail possible : Oui

Temps plein : Oui

Date limite de candidature : 21/09/2025

Poste à pourvoir le : 01/01/2026

1. Descriptif de l'employeur

Créé le 18 avril 2012, le Parc national des Calanques est le premier parc national périurbain en Europe à la fois terrestre et marin. Il est au cœur de la métropole urbaine d'Aix-Marseille Provence (2 millions d'habitants), ouverte sur la Méditerranée.

Le Parc national des Calanques s'étend sur les communes de Marseille, Cassis, La Ciotat et La Penne sur Huveaune. Il se compose d'un cœur terrestre de 85 km² et d'un cœur marin de 435 km², ainsi que d'une aire d'adhésion de 26 km² et d'une aire marine adjacente de 980 km².

C'est le plus vaste parc national marin en France, se développant jusqu'à 12 miles au large, incluant non seulement des écosystèmes côtiers, mais aussi des canyons profonds, parmi les plus riches de Méditerranée occidentale.

Au cœur d'une vaste métropole urbaine, ce parc national se trouve dans une situation inédite, qui constitue un véritable défi pour la conciliation de la préservation de patrimoines naturel, paysager et culturel exceptionnels, et le développement durable des activités. Il est marqué par de fortes interactions entre la ville et la nature, sur l'espace terrestre et marin, entre le cœur et les territoires environnants : il se trouve au centre des enjeux de la gestion intégrée des zones côtières.

Il accueille près de 3 millions de visites par an. L'enjeu d'évoluer vers un accueil régulé et géré est majeur. Territoire de défis, le Parc national des Calanques appelle à inventer une nouvelle forme de relation entre la ville et la nature, et des modalités innovantes de coopération avec les collectivités, compétentes en matière d'aménagement du territoire, de mobilité...

Le Parc national des Calanques est géré par un Etablissement public national à caractère administratif (EPNA), placé sous la tutelle du ministère de la Transition écologique dont le budget général avoisine les 10 millions d'euros.

2. Descriptif du service

Ce service est un pilier de l'Établissement et regroupe :

- 3 secteurs géographiques : Littoral Ouest & Archipels, Littoral Est & Haute Mer, et Monts & Vallons de Marseille
- 2 missions transversales essentielles : une mission de coordination police et risque et une mission de médiation territoriale.

Au total, une **équipe dynamique de 26 agents permanents** (et environ **30 saisonniers** en haute saison), qui œuvre en lien étroit avec le territoire, chaque jour à la connaissance, la surveillance, la médiation, la sensibilisation et la préservation de ce territoire d'exception ainsi que la gestion directe des terrains du Conservatoire du Littoral.

3. Description du poste

Le chef du service territorial est le responsable hiérarchique des 3 chefs de secteurs et des 2 chargés de mission. A ce titre, sous l'autorité de la Directrice, il suit et coordonne la politique de l'Etablissement sur le territoire terrestre et marin, en Cœur comme en Aire Optimale d'Adhésion et Aire Marine Adjacente du Parc national.

PRINCIPALES MISSIONS DU POSTE

En tant que **Chef(fe) du service territorial**, vous êtes **un acteur stratégique** du Parc. Sous l'autorité de la Directrice, vous assurez :

Un management d'équipe fort :

- Encadrement direct de 3 chefs de secteurs et 2 chargés de mission. Les agents des secteurs sont sous l'autorité des chefs de secteurs.
- Organisation du travail, fixation d'objectifs, priorité de moyens et de plannings suivi des activités, accompagnement professionnel des agents
- Animation d'une équipe pluridisciplinaire, avec une forte saisonnalité
- Participation à la définition des objectifs stratégiques et de la politique de l'Etablissement, et à leur traduction en plans d'actions et mise en œuvre opérationnelle
- Accompagnement des évolutions de la structure

Une coordination efficace des actions :

- Planification et mise en œuvre des actions de gestion (connaissance, biodiversité, surveillance, projets territoriaux, sensibilisation à l'environnement...) sous le pilotage des services PCS et PAPUMOC
- Supervision des opérations de police de l'environnement (terre & mer)
- Contribution aux projets de territoire : animation des plans de gestion des terrains du CDL, sentiers, signalétique, aménagements, accueil du public...piloté par le service PATGP

Une interface territoriale active :

- Relations étroites avec les collectivités, CIQ, partenaires locaux, associations et usagers
- Participation active aux projets portés par le Parc et ses partenaires
- Animation d'actions de sensibilisation, d'éducation à l'environnement et d'accueil du public

Une responsabilité opérationnelle :

- Organisation d'activités spécialisées (plongée, milieux escarpés...)
- Suivi des procédures et respect des consignes de sécurité
- Pilotage de projets transversaux d'envergure (par exemple : contingentement de Sugiton)

4. Conditions particulières d'exercice

Les missions s'exercent dans un contexte à la fois périurbain et marin, sur des missions polyvalentes terre / mer avec de nombreux contacts avec les partenaires locaux, les usagers générant de fortes sollicitations.

Amplitudes horaires pouvant varier en fonction de l'activité et des travaux menés.

Travail le week-end et les jours fériés, travail de nuit possible.

Agent assermenté, commissionné inspecteur de l'Environnement.

5. Descriptif du profil recherché

Profil de manager expérimenté, avec une solide expérience dans la fonction publique ou au sein de collectivités souhaitant mettre ses compétences au service d'un territoire à fort enjeu écologique. Une connaissance et expérience dans le monde maritime serait un atout.

✓ Compétences clés :

- Management d'équipe & conduite de projets
- Expertise en gestion et protection de la nature, idéalement avec une connaissance du milieu marin
- Capacité à fédérer, à travailler en transversalité et à dialoguer avec des interlocuteurs variés
- Sens de l'organisation, autonomie, rigueur
- Aisance dans la communication, l'animation de réunions, la rédaction et le reporting

✓ Qualités attendues :

- Leadership et sens des responsabilités
- Assertivité, écoute, diplomatie
- Capacité d'adaptation et résistance au stress
- Discrétion professionnelle et respect des obligations déontologiques du service public

Toute personne recrutée, quel que soit son niveau de responsabilité, est soumise, dans l'exercice de ses fonctions, aux obligations de déontologie du code général de la fonction publique (probité, intégrité, impartialité, laïcité, discrétion professionnelle, exercice exclusif des fonctions, obéissance hiérarchique, obligation de réserve)

MODALITES DE RECRUTEMENT

Le dossier de candidature, comprenant une lettre de motivation et un curriculum vitae détaillé, fera apparaître les compétences et l'expérience du candidat dans les domaines d'activités visés, sa date de disponibilité ainsi que son statut.

Les dossiers de candidature seront adressés par courriel avec accusé de réception à l'adresse suivante : recrutement@calanques-parcnational.fr_en citant en objet du mail : Candidature « Chef(fe) de service territorial gestion et préservation ».

Les candidat(es) présélectionné(es) sur dossiers seront convié(es) à présenter leur candidature devant un jury de recrutement, organisé au siège du Parc national des Calanques.

Seuls les candidat(es) présélectionné(es) seront contacté(es) pour un entretien. La non-réception d'une convocation à l'entretien équivaut à un rejet de candidature.